

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2019

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD2899

présenté par  
M. Fugit, rapporteur

-----

### ARTICLE 28

À l'alinéa 21, supprimer les mots :

« de la ou ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.